

Présentation de Cécile Frolet

Présidente de

L'Association des Doctorants et Docteurs d'Alsace

Quelques chiffres:

-70 000 doctorants en France, dont 18 000 primo doctorants

-Durée moyenne de la thèse:

SIA: entre 3 et 4,5 ans

SHS: entre 4 et 6,2 années

-Environ 50% des thèses ne sont pas financées

-10 000 soutenances par an

-Environ 2500 postes dans la recherche académique

La situation l'année dernière:

- Des doctorants non financés, pas de contrat de travail, pas de statut
- Un diplôme qui n'est pas reconnu dans le monde de l'entreprise (ni même d'ailleurs dans les grilles de la fonction publique)
- Pas de représentation des post-docs à l'université, les doctorants sont eux répartis en plusieurs collèges

La situation cette année:

- Des doctorants non financés, pas de contrats de travail, pas de statut
- Un diplôme qui n'est pas reconnu dans le monde de l'entreprise (ni même d'ailleurs dans les grilles de la fonction publique)
- Pas de représentation des post-docs à l'université, les doctorants sont répartis en plusieurs collèges

Les propositions des Etats Généraux Strasbourgeois

⇒ La reconnaissance du doctorat comme expérience professionnelle de recherche : un **statut** de salarié pour tous les doctorants avec un salaire décent indexé sur le coût de la vie, un **cadre juridique** clair

⇒ Un **collège spécifique** pour la représentation des JC dans les Universités

⇒ Renforcer le rôle des ED dans l'insertion professionnelle

Une proposition des Etats Généraux de Grenoble

⇒ La création d'un statut de **chercheur associé** pour transformer les dispositifs existants pour les docteurs en attente de recrutement (ATER, libéralités...)

Les propositions du projet de loi

⇒ La question du statut, d'un contrat n'est pas abordée, pas plus que celle des financements, de la résorption des libéralités...

⇒ La représentation des jeunes chercheurs à l'université non plus

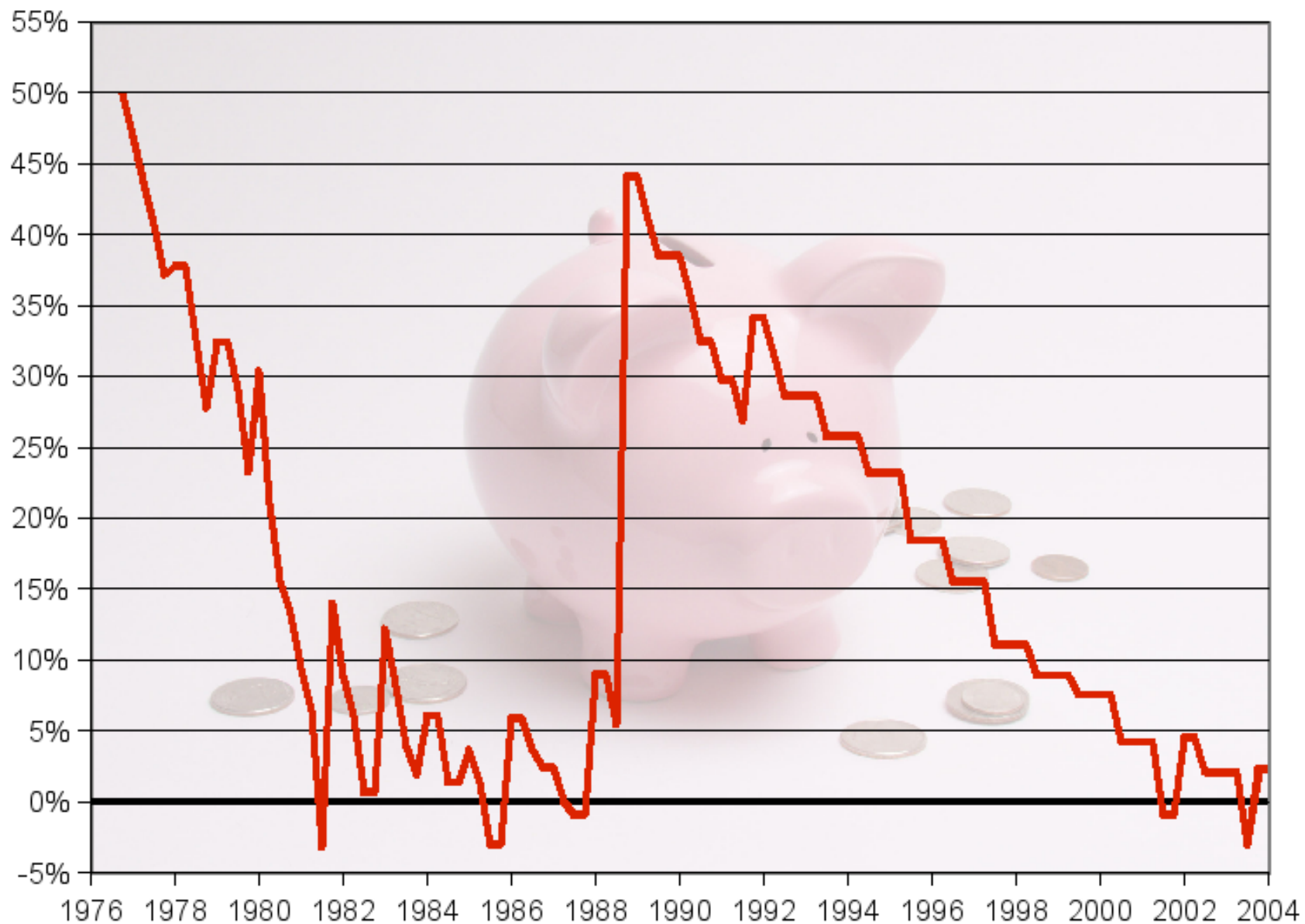
⇒ En termes d'insertion professionnelle les problèmes sont vus mais pris et résolus à l'envers

⇒ Les contrats de chercheurs associés sont ajoutés aux contrats précaires déjà existants

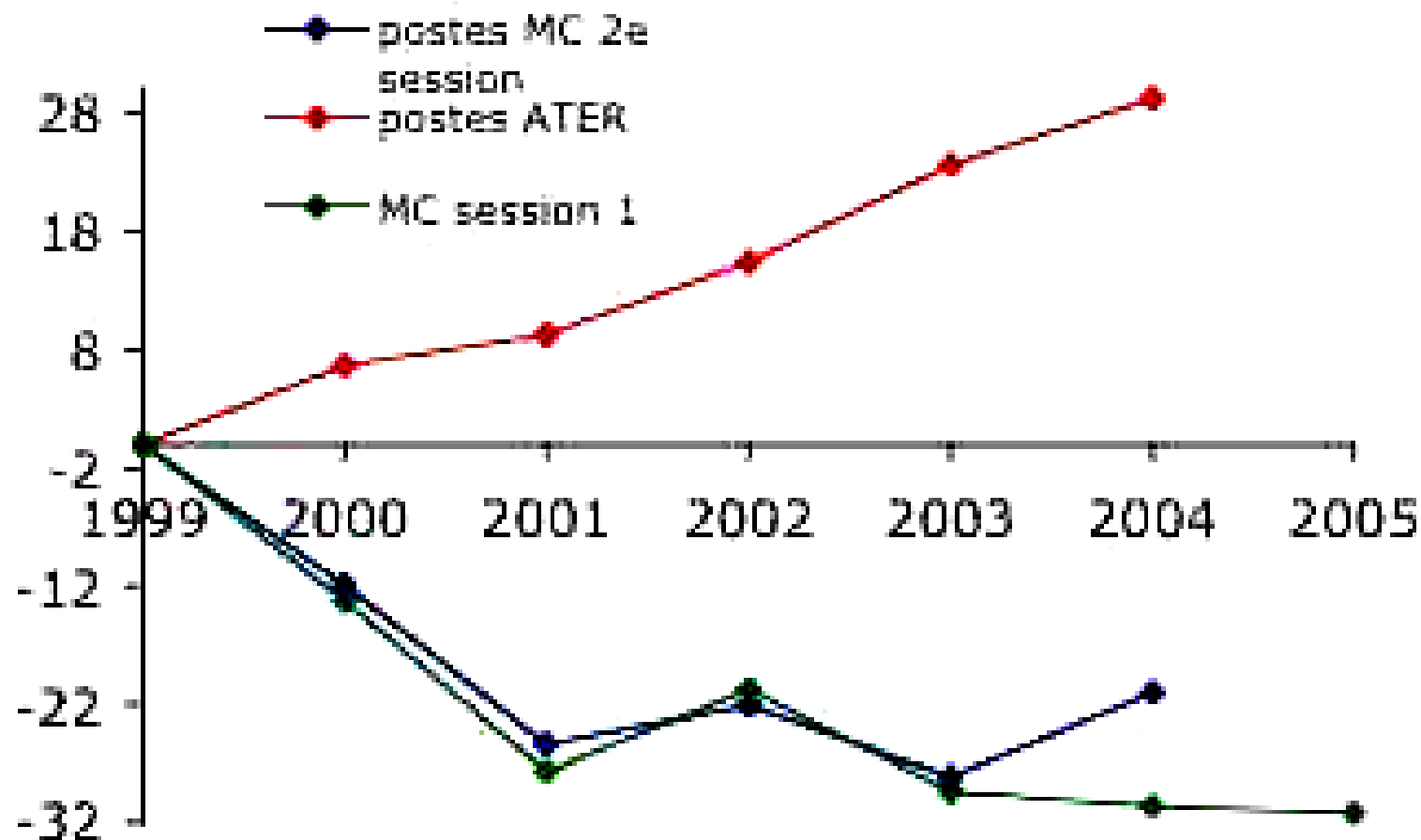
Les incohérences du projet, le manque de vision à long terme pour la recherche illustré chez les JC

- Programmation d'une augmentation du nombre d'AR, sans poser la question des débouchés. Volonté affichée d'augmenter le nombre de docteurs.
- Objectif de 50% de docteurs dans le privé en 2010... (actuellement 1/4 des docteurs rejoignent le public...)
- Toujours pas de moyens pour les ED afin qu'elles remplissent leurs missions d'insertion professionnelle, de suivi des docteurs...
- Instauration de « stages d'initiation à l'entreprise » ou comment faire passer les doctorants pour d'éternels étudiants attardés qui ne comprennent rien à rien.

Différentiel entre l'allocation de recherche et le SMIC



Evolution du nombre de postes de maîtres de conférences et de postes d'ATER, base 100 en 1999





Site de vente en ligne des produits du Ministère de l'Education Nationale

[Pourquoi ce site](#)
[Décrypter les enchères](#)

**Achetez et
vendez du
personnel
neuf ou
d'occasion**

Bienvenue



Achetez, vendez du personnel neuf ou d'occasion

<http://collectif.des.expats.free.fr/FoireJC/>